

Habitants de Pimorin  
Représentés par un  
Membre du conseil municipal  
39270 Pimorin

le 8 février 2024

Préfecture du Jura  
A l'attention de Monsieur le  
Préfet  
8 rue de la Préfecture  
39000 Lons-Le-Saunier

Copies:

Monsieur Frank Robine  
Préfecture de région  
Bourgogne-Franche-Comté...  
53 rue de la Préfecture 21000 Dijon

Tribunal administratif

Concerne Parc solaire de Pimorin

Monsieur le Préfet,

Nous, citoyens de Pimorin, nous vous informons que la situation dans notre village, entre les personnes en faveur du projet de parc solaire et des personnes opposées, est devenue de plus en plus tendue.

Cette situation, créée essentiellement par le fait que les habitants n'ont pas été consultés en amont du projet, ne peut plus durer, et nous demandons qu'un référendum citoyen soit organisé.

La communication entre la population d'un côté, et le Maire et ses adjoints soutenant sans réserve RWE, n'a jamais été transparente. Seul un document fourni aux membres du conseil, daté du 09/02/2021 évoque les différentes phases du projet, mais ne mentionne aucune phase d'information de la part de RWE avec les habitants.

Ce genre de décision pour ou contre ce parc solaire sur un bien commun, appartient aux habitants.

De plus, le Maire a bien stipulé au dernier conseil du 10/01/2024, que les habitants sont responsables de cette situation, et que c'était à eux de s'informer .

Certes, une réunion publique qui a eu lieu le 18/10/2023, organisée par RWE l'a été par l'insistance d'un conseiller. Le Maire n'a pas souhaité s'exprimer. Le déroulé de la réunion a suscité une vive indignation de la majorité des participants. La mise à l'enquête publique débutait le 20/10.2023

Puis rapidement un collectif s'est créé et a organisé une réunion publique à la salle communale, qui a suscité un vif intérêt. Les élus soutenant le projet n'ont pas daigné rencontrer le public .

**Il faut donc constater qu'aucune réunion publique ayant pour but une véritable concertation, (et non seulement juste une information), incluant tous les habitants du village et la Mairie n'a jamais eu lieu.**

En conséquence, nous serions honorés qu'une délégation d'habitants de Pimorin puisse vous rencontrer en aparté et soit entendue. (participation de deux personnes)

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous présentons une liste de signatures des habitants et résidents de Pimorin, désireux de se prononcer dans un référendum

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expressions de mes salutations distinguées

Signatures

...

...

...

....